

## Les poubelles par badge inquiètent les loueurs



*Les poubelles collectives d'ordures ménagères de l'Agglo ne peuvent s'ouvrir qu'à condition de badger avec une carte.*

*Ouest-France*

Les conteneurs enterrés sont désormais accessibles avec des cartes. Des propriétaires de locations saisonnières craignent les conséquences de cette nouvelle organisation.

Depuis le 21 octobre, les poubelles collectives d'ordures ménagères de l'Agglo ne peuvent s'ouvrir qu'à condition de badger avec une carte. Le système est mis en place dans le cadre de la taxe incitative sur les déchets. Un changement qui interroge de nombreux propriétaires de locations saisonnières de la côte de Goëlo.

« **Notre local à poubelles est très exigu, constate Jean, propriétaire, quai de la République. Nous ne pouvons y mettre qu'un bac marron pour 17 appartements dans l'immeuble, dont plusieurs locations de vacances. Jusqu'à présent, les locataires déposaient leurs poubelles dans les colonnes enterrées, mais ce n'est plus possible parce qu'on n'a pas reçu de badges. Et l'été, l'odeur va être épouvantable.** » Jean a écrit à l'Agglo et a mis son syndic sur le coup. « **J'attends** », dit-il.

« **On va faire comment ?** »

Inquiétudes également pour Frédéric, propriétaire d'un appartement dans un petit collectif de la rue Jeanne-d'Arc, qu'il loue quelques semaines par an. **« On va faire comment si on ne peut plus utiliser les poubelles collectives ? Nous avons un bac marron pour l'immeuble qu'on ne peut pas laisser sur le trottoir. Et je ne peux pas me déplacer la veille de chaque collecte pour le sortir. »**

Selon l'Agglo, des précisions et améliorations au système devraient être prochainement apportées pour faciliter la vie des loueurs. **« Le travail est en cours et des réunions de calage sont prévues d'ici la fin du mois entre les services de la collecte de Saint-Brieuc Armor Agglomération, le service tourisme et les offices de tourisme de Saint-Quay et de Binic »**, annonce Chrystele Brocherioux, directrice communication, tourisme et promotion du territoire à l'Agglo.

Jusqu'au 31 décembre, le nombre d'ouvertures de trappe de poubelle collective n'est pas comptabilisé. Le comptage officiel démarrera le 1<sup>er</sup> janvier et la première facture sera payée à l'automne 2027.

Les usagers concernés qui n'auraient pas encore récupéré leur badge, peuvent contacter l'agglomération au tél. 02 96 77 62 65 ou par mail, [accueilcollecte@sbaa.fr](mailto:accueilcollecte@sbaa.fr)

**Emmanuelle MÉTIVIER.**